

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

QUE le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 3 octobre 2023, a adopté le règlement suivant :

1400-2023 AMENDEMENT AU RÈGLEMENT NO 1299-2020 RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS AFIN DE MODIFIER LES ARTICLES 3.2.1 ET 4.2.5

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement au service du greffe. Une version numérique est également disponible sur le site WEB de la Municipalité : [Règlement numéro 1400-2023](#).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 5 octobre 2023.



Matthieu Ledoux, CPA
Directeur général et greffier-trésorier